

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

28. RESEAU DES BIBLIOTHEQUES-MEDIATHEQUES : PROLONGATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Exposé :

Par délibération en date du 16 janvier 2014, la Communauté a adopté un Plan de développement de la lecture publique sur son territoire visant à optimiser les services de lecture publique en direction de la population et élargir le lectorat. Caduc au 15 janvier 2020, le plan a été prolongé une première fois jusqu'au 16 janvier 2021 par délibération du 27 juin 2019, de manière à consacrer l'année 2020 à l'écriture d'un nouveau Plan, avec la nouvelle mandature. Cet objectif n'ayant pas été réalisé, Il est proposé de prolonger à nouveau la durée du Plan jusqu'au 31 décembre 2022 afin de mener à bien l'ensemble des actions suivantes :

- La ré-informatisation du réseau prévue jusqu'à l'automne 2021,
- l'accompagnement des projets de médiathèques en cours,
- La mise en œuvre du projet de navette documentaire,
- L'élaboration d'un plan par les élus de la nouvelle mandature.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal

- d'approuver la prolongation du Plan de développement de la lecture publique jusqu'au 31 décembre 2022

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 10/12/ 2020

Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 9 décembre 2020

Décision : Adopté à l'unanimité.



M. Quernez
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-28161220-DE

